

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 354

présenté par
M. Brottes

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 10, supprimer le mot :

« individuelles ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel